Ces mots du n° 16 du texte du Constitutionnel doivent donc être placés après les nos. 7 et 8, qui regardent l'année 1848. La fin du n° 16 reste à s'accomplir: "Quelques prêtres se cacheront; les égliscs seront fermées, mais si peu de temps qu'à peine l'on s'en apercevra. Ce sera au plus l'espace de 24 heures."

17.—" Vous serez vous-mêmes sur le point de partir; mais la première qui mettra le pied sur le seuil de la porte dira: Rentrons, et vous rentrerez. On dira que vous êtes sorties, mais ce ne

sera pas vrai."

18.—" Avant ce temps, on viendra dans les églises et on fera dire des messes pour les hommes qui seront au combat." Cela s'est fait en 1848 et se fait encore en ce moment.

19.—" Quant aux prêtres et aux religieuses, ils

en seront quittes pour la peur."

20.—" Il faudra bien prier, car les méchants voudront tout détruire. Avant le grand combat ils seront les maîtres; ils feront tout le mal qu'ils pourront, non tout ce qu'ils voudront, parce qu'ils n'auront pas le temps."

21 et 22.—" Ce grand combat sera entre les bons et les méchants; il sera épouvantable, on entendra le canon à neuf lieues à la ronde. Les bons étant moins nombreux seront, un moment, sur le point d'être anéantis; mais, ô puissance de Dieu! ô puissance de Dieu! tous les méchants périront.—Tous les méchants périront, ma bonne Marianne?—Oui, et beaucoup de bons."

23.—" Les derniers hommes qui partiront n'iront pas loin, leur absence ne sera tout au plus que de trois jours de marche; ils apprendront en chemin que tout est fini, et ils reviendront."

Les copistes ont fait ici une confusion de deux choses très distinctes. On savait parfaitement à